

Paroisse Saint-Eloi
Institut du Bon Pasteur

La Feuille Hebdo



Bulletin paroissial hebdomadaire

Du 6 au 13 décembre 2020

« Après avoir offert sans relâche, dans l'humilité et le jeûne, Nos propres prières et les prières publiques de l'Église à Dieu le Père par son Fils, afin qu'il daignât, par la vertu de l'Esprit-Saint, diriger et confirmer Notre esprit ; après avoir imploré le secours de toute la cour céleste et invoqué avec gémissements l'Esprit consolateur, et ainsi, par sa divine inspiration, pour l'honneur de la Sainte et Indivisible Trinité, pour la gloire et l'ornement de la Vierge Mère de Dieu, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne ; par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des Bienheureux apôtres Pierre et Paul et la Nôtre, Nous déclarons, Nous prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception, a été, par une grâce et un privilège spécial du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. [...]

Que les enfants de l'Église catholique, Nos Fils bien-aimés, entendent nos paroles, et qu'animés chaque jour d'une piété, d'une vénération, d'un amour plus ardents, ils continuent d'honorer, d'invoquer, de prier la Bienheureuse Mère de Dieu, la Vierge Marie, conçue sans la tache originelle ; et que, dans tous leurs périls, dans leurs angoisses, dans leurs nécessités, dans leurs doutes et dans leurs craintes, ils se réfugient avec une entière confiance auprès de cette très douce Mère de miséricorde et de grâce. Car il ne faut jamais craindre, il ne faut jamais désespérer, sous la conduite, sous les auspices, sous le patronage, sous la protection de Celle qui a pour nous un cœur de Mère, et qui, traitant elle-même l'affaire de notre salut, étend sa sollicitude sur tout le genre humain ; qui, établie par le Seigneur Reine du ciel et de la terre, et élevée au-dessus de tous les chœurs des anges et de tous les rangs des saints, se tient à la droite de son Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, intercède efficacement par toute la puissance des prières maternelles, et trouve ce qu'elle cherche, et son intercession ne peut être sans effet. »

SS Bx Pie IX, Constitution Apostolique *Ineffabilis Deus*, 8 décembre 1854

Vie de paroisse

- Après chaque messe du dimanche, **vente de vin** au profit de la Paroisse : un Château Canteloup 2015, Cuvée spéciale pour la Paroisse Saint-Éloi. Le stock s'amenuise : ne manquez pas un bon vin dans une belle bouteille pour vos repas de Noël !
- Les élèves de notre école, le Cours Saint-Projet, ont débuté leur vente annuelle de calendriers dont les recettes permettront l'organisation de sortie scolaires. Merci de leur réserver un bon accueil à la sortie de la messe.

RAPPEL Consignes à respecter :

- 1. En entrant, chaque personne est priée de **se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique**.
- 3. Chaque personne doit **porter un masque durant la messe** et uniquement l'abaisser au moment de la communion.
- 4. Les **familles** pourront se groupées dans la **nef latérale** espacées les unes des autres **d'au moins un banc**.
- 5. Il n'est pas possible de s'asseoir sur les places marquées d'une croix.
- 6. Les premiers bancs sont réservés aux personnes à mobilité réduite.
- 7. Pour la communion : une seule file dans l'allée principale en respectant une distance d'au moins un mètre entre chaque personne. **8 personnes au maximum au banc de communion**, en se plaçant sur les marques au sol. Le retour dans les bancs après la communion se fait en suivant le fléchage au sol.
- 8. Après la messe, veillez à respecter les distances entre vous sur le parvis.

DATES À RETENIR :

Les récollections d'Avent sont annulées ;

13 et 14 mars 2021 : pèlerinage de Verdels ; 8 mai : pèlerinage à Lourdes ; 23 mai : professions de foi ; **30 mai : CONFIRMATIONS** ; 6 juin : Fête-Dieu, premières communions ; 13 juin 2021 : kermesse paroissiale.

La petite histoire de la semaine

Nicolas naquit d'une famille illustre, à Patara, ville de Lycie. Ses parents avaient obtenu de Dieu cet enfant par leurs prières. Dès le berceau il fit présager l'éminente sainteté qu'il devait faire paraître dans la suite. On le vit, en effet, les mercredis et vendredis ne prendre le lait de sa nourrice qu'une seule fois, et sur le soir, bien qu'il le fit fréquemment les autres jours. Il conserva toute sa vie l'habitude de jeûner la quatrième et la sixième férie. Orphelin dès l'adolescence, il distribua ses biens aux pauvres. On raconte de lui ce bel exemple de charité chrétienne : un indigent, ne parvenant point à marier ses trois

filles, pensait a les abandonner au vice ; Nicolas l'ayant su jeta, la nuit, par une fenêtre, dans la maison de cet homme, autant d'argent qu'il en fallait pour doter une de ces jeunes filles. Ayant réitéré une seconde et une troisième fois cet acte de générosité, toutes trouvèrent d'honorables partis. Le Saint s'étant entièrement consacré à Dieu, partit pour la Palestine, afin de visiter et de vénérer les lieux saints. Durant son voyage, il prédit aux matelots, par un ciel serein et une mer tranquille, l'approche d'une grande horrible tempête. Elle s'éleva bientôt, et tous les passagers coururent un grand danger : mais il l'apaisa miraculeusement par ses prières. De retour dans sa patrie, il donna à tous les exemples d'une grande sainteté ; et, par un avertissement de Dieu, il se rendit à Myre, métropole de la Lycie. Cette ville venait de perdre son Évêque, et tous les Évêques de la province étaient rassemblés afin de pourvoir à l'élection d'un successeur. Pendant leur délibération ils furent divinement avertis de choisir celui qui, le lendemain, entrerait le premier dans l'église, et se nommerait Nicolas. Cet ordre du ciel fut exécuté, et Nicolas, trouvé à la porte de l'église, fut créé Évêque de Myre à la grande satisfaction de tous. Durant son épiscopat on vit constamment briller en lui la chasteté, qu'il avait toujours gardée, la gravité, l'assiduité à la prière et aux veilles, l'abstinence, la libéralité et l'hospitalité, la mansuétude dans les exhortations, la sévérité dans les réprimandes. Il ne cessa d'assister les veuves et les orphelins de ses aumônes, de ses conseils et de ses services, il s'employa avec tant d'ardeur à soulager les opprimés, que trois tribuns, condamnés sur une calomnie par l'empereur Constantin, encouragés par le bruit des miracles du Saint, s'étant recommandés à lui dans leurs prières, malgré la distance, Nicolas, encore vivant, apparut à l'empereur avec un air menaçant, et les délivra. Comme il prêchait à Myre la vérité de la foi chrétienne, contrairement à l'édit de Dioclétien et de Maximien, il fut arrêté par les satellites impériaux, emmené au loin et jeté en prison. Il y resta jusqu'à l'avènement de l'empereur Constantin, par l'ordre duquel il fut délivré de captivité, revint à Myre, puis se rendit au concile de Nicée, et, avec les trois cent dix-huit Pères de cette assemblée, y condamna l'hérésie arienne. De Nicée, il retourna dans sa ville épiscopale, où, peu de temps après, il sentit sa mort approcher ; élevant les yeux au ciel il vit les Anges venir à sa rencontre, et commença le Psaume : « En vous, Seigneur, j'ai espéré. » Arrivé à ce verset : « En vos mains, je remets mon âme », il s'en alla dans la patrie céleste. Son corps fut transporté à Bari dans la Fouille, où il est honoré par une grande affluence de peuple et avec la plus profonde vénération.

Brev. Rom. Matines de la fête de st Nicolas

Paroisse pratique

Paroisse Saint-Éloi

Institut du Bon Pasteur

1, rue Saint-Eloi – Bordeaux

paroissesainteloibordeaux@gmail.com

www.saint-eloi.org

Facebook : *Paroisse Saint Éloi Bordeaux*

Coordonnées paroissiales

Abbé Grégory Lutz-Wiest, curé

07 86 07 28 00 / curesainteloi@glw.fr

Abbé Yvain Cartier, vicaire

06 52 49 17 67 / yvaincartier@gmail.com

Abbé Guillaume Touche, prêtre résident

06 69 37 07 05 / guillaumetouche@gmail.com

Horaires en semaine

Du lundi au samedi de 9h00-12h00 / 15h00-19h30

Récitation du Rosaire : 9h00-11h00

Confessions : 11h00-12h00 / 15h00-18h00

Chapelet : 18h00 / Complies : 19h15

Permanence des prêtres

Abbé G. Lutz-Wiest : De 11h00 à 12h00 les vendredi et samedi. De 15h00 à 18h00 les lundi et mardi.

Abbé Y. Cartier : De 11h00 à 12h00 les lundi, et mercredi. De 15h00 à 18h00 les jeudi et samedi.

Abbé G. Touche : De 11h00 à 12h00 les mardi et jeudi. De 15h00 à 18h00 les mercredi et vendredi.

Horaires des offices

Dimanche 6

IIème dimanche de l'Avent

Mémoire de st Nicolas, évêque et confesseur

08h30 : Messe lue

Pour tous les Paroissiens

10h00 : Grand'messe chantée

Neuvaine Adrien Martin

18h00 : Vêpres et Salut du Très Saint-Sacrement

19h00 : Messe lue

Géraldine Da Cunha

Lundi 7

St Ambroise, évêque, confesseur et docteur de l'Église

07h15 : Messe lue

Cécile Dufau-Hitou (+)

18h30 : Messe lue

Pierre Vieira

Mardi 8

Immaculée Conception de la BVM

07h15 : Messe lue

Richard Denise (+)

18h30 : Messe chantée puis procession à l'autel de ND

Henri Portejoie (+)

Mercredi 9

De la férie d'Avent

07h15 : Messe lue

Bienfaiteurs du Cours Saint-Projet

18h30 : Messe lue

M. Franchimont (+)

Jeudi 10

De la férie d'Avent

Mémoire de st Melchiade, pape et martyr

07h15 : Messe lue

Philippe Argence (+)

18h30 : Messe lue

Sophie Pierron



Vendredi 11

St Damase, pape et confesseur

07h15 : Messe lue

Martine Derivry (+)

18h30 : Messe lue

Xavier du Fayet (+)

Samedi 12

De la férie d'Avent

07h15 : Messe RORATE célébrée en silence à la lueur des cierges à l'autel de ND

Famille Grivet

18h30 : Messe lue

Marcel et Julia Collot (++)

Dimanche 13

IIIème dimanche de l'Avent

08h30 : Messe lue

Neuvaine âmes du Purgatoire

10h00 : Grand'messe chantée

Marcelle Dufau-Hitou (+)

18h00 : Vêpres et Salut du Très Saint-Sacrement

19h00 : Messe lue

Pour tous les Paroissiens



abstinence de viande obligatoire